



UNE RÉFORME DES LYCÉES PROS *TERMINABLE*

► Communiqué de presse

Le **SNALC** rejette les annonces faites à la presse par la ministre Carole Grandjean sur l'organisation de la terminale professionnelle.

Sur le fond, le ministère détourne un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages, alors que nos élèves ont besoin d'École. Cela se fait contre l'avis majoritaire de la profession. La récente enquête du **SNALC** auprès des professeurs de lycée professionnel indique que 84 % d'entre eux estiment n'avoir pas assez de temps pour enseigner correctement, et 79 % sont contre une évolution du nombre de semaines de stages.

De plus, le calendrier de la nouvelle année de terminale et du bac est ubuesque. Épreuves de bac au mois de mai, avec deux épreuves supplémentaires fin juin, alors que beaucoup d'élèves n'auront pas eu cours pendant 6 semaines : le ministère a la mémoire très courte, puisqu'il reproduit en pire la catastrophe du calendrier du bac Blanquer pour les voies générales et technologiques.

Le **SNALC** dénonce enfin une parodie de négociation, le ministère ayant refusé de tenir des réunions multilatérales avec l'ensemble des organisations représentatives, malgré nos demandes répétées.

Le **SNALC**, dans le cadre d'une intersyndicale majoritaire, appelle tous les personnels à échanger et à organiser partout des heures d'information syndicale et des assemblées générales d'établissement pour préparer et réussir une mobilisation d'ampleur mardi 12 décembre.

Paris, le 23 novembre 2023

Contacts :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr

Valérie LEJEUNE-LAMBERT, secrétaire nationale du SNALC chargée de l'enseignement professionnel, plp@snalc.fr